

Madame de Vantadour étoit la seule qui pût entrer en fonctions. Cette princesse, de l'illustre maison de Rohan, qui a fourni depuis plusieurs autres gouvernantes aux enfans de France, étoit on ne peut pas plus propre à sa destination. Elle avoit beaucoup de douceur & de l'élévation en même tems : elle aimoit passionnément son royal pupile, & ses soins tenoient plus de ceux d'une mere tendre que d'une étrangere ambitieuse. Sa vigilance ne pouvoit pas s'accroître par tout ce qui le passoit : elle n'ignoroit pas les affreux soupçons qui agitoient tous les cœurs en défiance. Quelle dût être son inquiétude de voir la garde de Louis XV confiée à l'héritier présomptif du trône ! Elle en redoubla de zele, & n'eut pas un instant de repos pendant près de dix-huit mois qu'elle fut au service du roi.

Une circonstance singuliere du rôle de cette gouvernante, lui fit recevoir un honneur dont aucune femme n'avoit joui avant elle. Louis XV étant venu au parlement [12 sept.] tenir son premier lit de justice, pour confirmer l'arrêt de cette cour en faveur du régent, la duchesse de Vantadour y représenta la reine-mere & régente. La seule différence fut qu'elle ne prit point place sur le trône, & assista seulement assise aux pieds de S. M. ; mais elle parla en son nom. Elle avoit alors quarante ans, étoit encore belle & mit beaucoup de dignité dans son maintien, qui ne la fit point paroître indigne de cet acte auguste. « Messieurs, dit-elle, le roi » vous a fait assembler pour vous faire connoître ses » volontés : son chancelier va vous les expliquer. »

La suite immédiate de ce lit de justice fut l'établissement de six conseils, outre celui de régence. Le premier, appelé conseil de conscience, regardoit les affaires ecclésiastiques ; le second, les affaires étrangères ; le troisieme, la guerre ; le quatrieme, la finance ; le cinquieme, la marine ; & le dernier, les affaires du dedans du royaume.

Afin que le parlement fût plus docile à l'enregistrement de cette déclaration, suivant l'insinuation qu'on

lui
aut
tion
sero
prés
C
bra
d'éta
roya
sous
mon
lente
dans
tout
qu'on
hom
M.
les i
qu'el
de se
du m
contr
engag
tenon
tingu
ses m
On
du ro
conte
faire
suggé
prince
toujou
opposi
ne s'a

(1)
pendan